2. L’évolution des grands espaces urbain du SAR-SMVM

Les espaces urbains définis dans le Schéma d'Aménagement Régional et le Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SAR-SMVM) en Martinique couvrent une surface de 23825 hectares, soit environ 22 % de la superficie totale de l'ile. Ces espaces se déclinent selon trois typologies spatiales qui se juxtaposent, chacune jouant un rôle spécifique dans l'aménagement et l'organisation du territoire :

1. **Les espaces urbanisés** : Représentant environ **13200 hectares**, ces zones se caractérisent par un tissu urbain globalement peu dense, y compris dans le Centre.
2. **Les espaces d'urbanisation dense** : Avec une superficie d'environ **7440 hectares**, ces espaces sont marqués par une plus grande concentration d'habitations ou d'activités, bien que leur densité précise ne soit pas définie par le SAR-SMVM ; ce sont les documents de planification locaux, qui en apportent les précisions nécessaires.
3. **Les espaces d'urbanisation future** : Couvrant environ **1930 hectares**, ces zones sont destinées à accueillir des développements urbains programmés dans le temps.
4. S'ajoutent à ces trois dimensions, **les « espaces spécialisés »** essentiels pour l'organisation et le bon fonctionnement de l'écosystème urbain. Ces derniers regroupent notamment les **équipements futurs**, les **équipements structurants**, les **espaces à vocation ludique**, les **espaces ludiques futurs**, et les **zones d'activités**, qui soutiennent les dynamiques sociales et économiques du territoire.

D'un point de vue spatial, les espaces urbains structurent le territoire autour de l'agglomération foyalaise et des principaux pôles de desserrement, répartis comme suit :

- **Vers la côte atlantique** : Le Robert, Trinité et Sainte-Marie, qui concentrent **15 % de la population martiniquaise**.
- **Vers le sud** : Le François, Ducos, et Rivière-Salée, qui accueillent des zones périurbaines en expansion.
- **Vers le nord-caraïbe** : Saint-Pierre et Bellefontaine, des localités au rôle stratégique pour dynamiser le Nord.

En parallèle, les **centres urbains secondaires** assurent une répartition complémentaire :
- **Au nord** : Le Lorrain, qui joue un rôle local essentiel pour la population de cette région plus isolée.
- **Au sud** : Le Marin, un centre urbain clé, notamment pour le développement touristique et économique.

Outils et éléments de méthodologie

- **L'Occupation du sol à grande échelle** (OCS GE), une base de données vectorielle permettant d'analyser l'artificialisation et de décrire l'occupation des sols sur l'ensemble du territoire français, est un outil essentiel pour cette étude. Plus précisément, l'OCS GE est un référentiel national qui peut être utilisé à différents niveaux territoriaux pour la mise en œuvre des politiques publiques d'aménagement du territoire et la création des documents d'urbanisme. Cette base de données à toute son importance pour le suivi de l'artificialisation des sols et l'atteinte des objectifs du "Zéro artificialisation nette" d'ici 2050, tel que fixé par la loi Climat et Résilience du 22 aout 2021.
 L'OCS GE s'appuie sur des données :
 - BD TOPO® pour les éléments structurants le territoire (bâti, réseaux routiers, ferrés et hydrographiques)
 - BD Forêt® pour les zones arborées
 - RPG (Registre Parcellaire Graphique) pour les surfaces agricoles

- Les données géographiques relatives **aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)** des communes dotées d'un tel document ont été mobilisées afin d'étudier la répartition globale des zonages définis par ces PLU au sein des espaces urbains du SAR-SMVM. Ce travail a pour objectif d'établir une vue d'ensemble des dynamiques et des choix d'aménagement adoptés localement, en les confrontant aux orientations stratégiques et aux objectifs d'aménagement définis à l'échelle régionale par le SAR-SMVM.

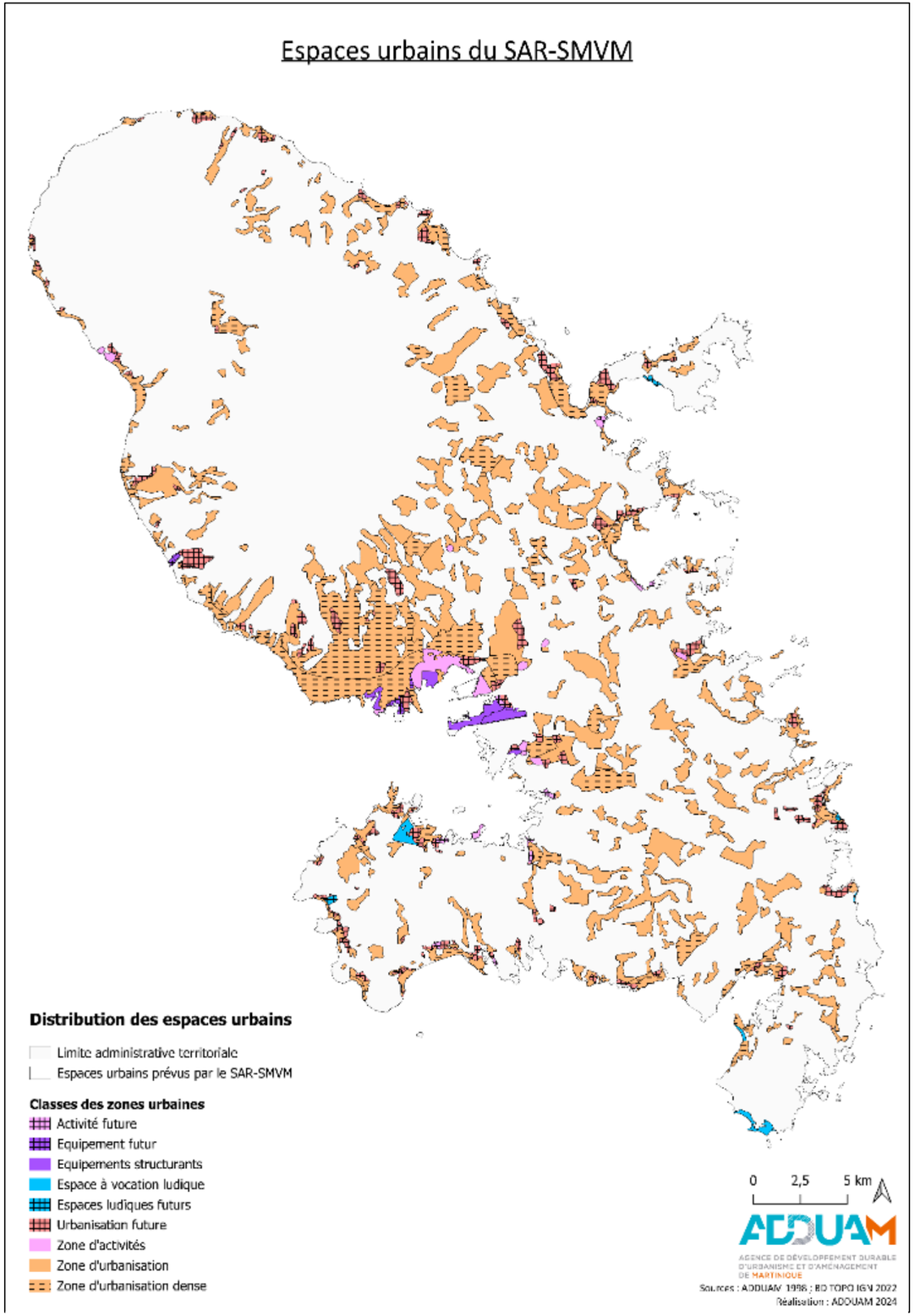


Figure 39 – Répartition des usages au sein des espaces urbains du SAR-SMVM en 2000

2.1. Une analyse des mutations spatiales : entre expansion urbaine et transition des usages

Note méthodologique relative à l'évaluation de la recomposition des usages liés à l'urbanisation au sein des espaces urbains du SAR-SMVM

L'évaluation des dynamiques de recomposition des usages au sein des espaces urbains définis par le **SAR-SMVM** repose exclusivement sur les données fournies par l'**Occupation du Sol à Grande Échelle (OCS GE)**.

Cette méthodologie s'articule autour de deux déclinaisons complémentaires d'utilisation de l'OCS GE, permettant d'appréhender les évolutions des usages de manière globale et détaillée :

1. Analyse des évolutions des catégories d'usages (2000-2017)
Cette première approche consiste à comparer les surfaces occupées par les différentes **catégories d'usages** entre les années 2000 et 2017.

- **Objectif** : Identifier les grandes tendances de transformation des usages des sols, en mesurant les augmentations ou diminutions des superficies occupées par chaque catégorie
- **Méthodologie** :
 - Les données de l'OCS GE pour 2000 et 2017 ont été croisées pour observer les variations en termes de surface occupée.
 - Les résultats sont exprimés en hectares et en pourcentage, permettant d'évaluer l'ampleur des évolutions sur la période.
- **Résultats attendus** : Une vision d'ensemble des modifications majeures des usages des sols, fournissant un cadre pour comprendre les dynamiques globales dans les espaces urbains.

2. Analyse des changements d'usages
La seconde déclinaison s'attache à étudier les **changements d'usages précis** observés entre 2000 et 2017.

- **Objectif** : Apporter un niveau de détail supplémentaire sur les dynamiques de transformation, en identifiant quels usages initiaux ont été convertis en d'autres usages au cours de la période étudiée.
- **Méthodologie** :
 - Les données de l'OCS GE ont été croisées pour cartographier les transitions d'usages, par exemple, des surfaces agricoles devenant résidentielles ou des espaces naturels transformés en infrastructures.
 - L'analyse permet de distinguer les **origines** des nouvelles occupations de sol et leur **destination** finale, en quantifiant ces transitions.
- **Résultats attendus** : Une compréhension fine des processus de transformation spatiale, notamment les pressions exercées par l'urbanisation sur les autres usages comme l'agriculture ou les espaces naturels.

Complémentarité des deux approches
Ces deux déclinaisons de l'utilisation des données de l'OCS GE permettent d'articuler une analyse globale et détaillée :

- L'**évaluation des catégories d'usages** fournit une vue d'ensemble des grandes tendances d'évolution.
- L'**analyse des changements d'usages** enrichit cette perspective en offrant une lecture fine des transitions spécifiques, révélant les processus sous-jacents à l'expansion urbaine.

Limites et précautions

- Les résultats dépendent intégralement de la qualité et de la précision des données de l'OCS GE.
- La distinction entre les espaces urbains et non urbains est celle définie dans le cadre du **SAR-SMVM**, et peut comporter des biais liés à la délimitation initiale.
- L'analyse ne tient pas compte des dynamiques socioéconomiques ou des politiques publiques sous-jacentes, qui mériteraient une étude complémentaire pour contextualiser ces changements.

En conclusion, cette méthodologie offre un cadre robuste pour comprendre les recompositions d'usages au sein des espaces urbains du SAR-SMVM, tout en soulignant la complexité des interactions entre les différents usages des sols dans un contexte d'urbanisation croissante.

Répartition des usages au sein des espaces urbains du SAR-SMVM en 2000

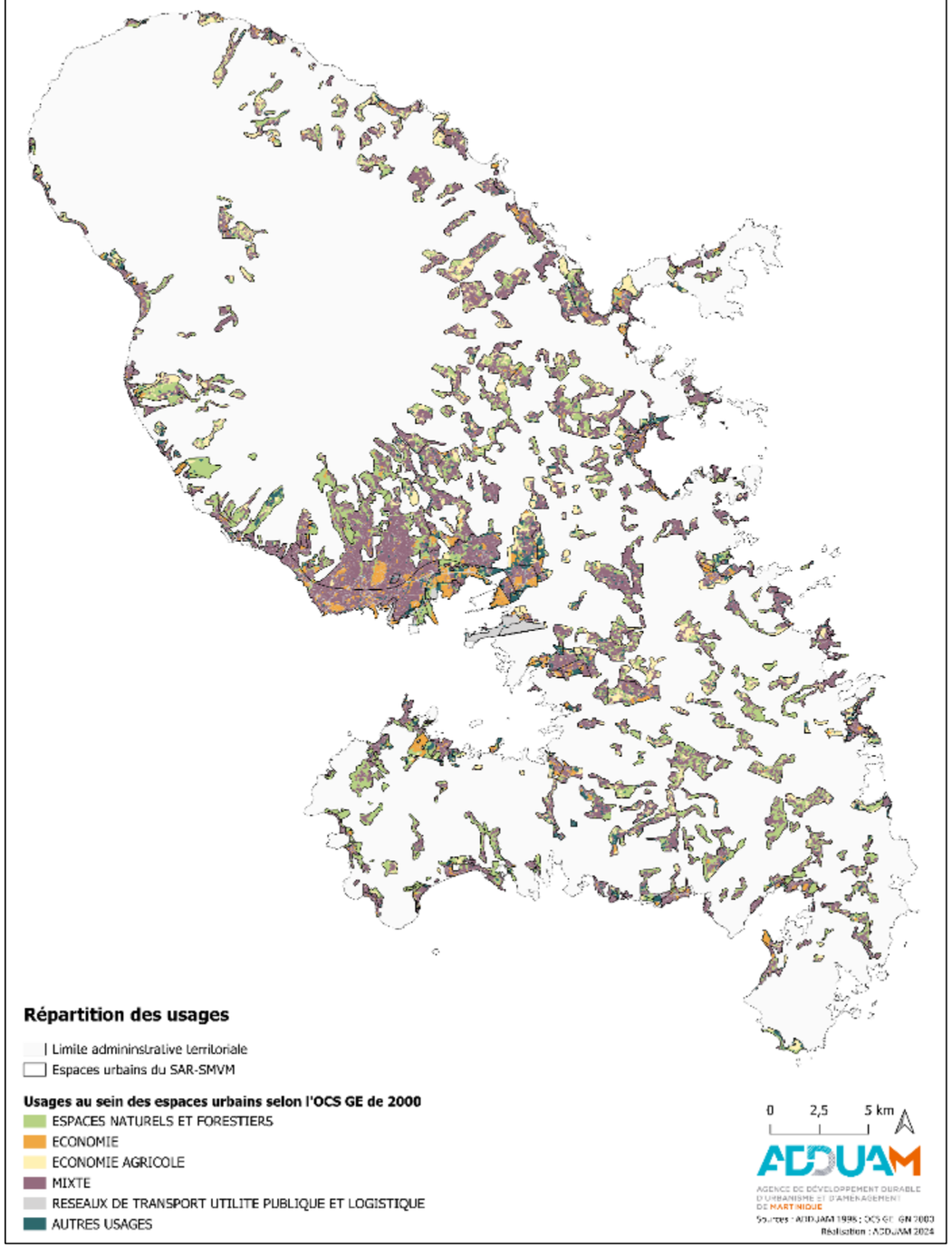


Figure 40 – Répartition des usages au sein des espaces urbains du SAR-SMVM en 2000

Répartition des usages au sein des espaces urbains du SAR-SMVM en 2017

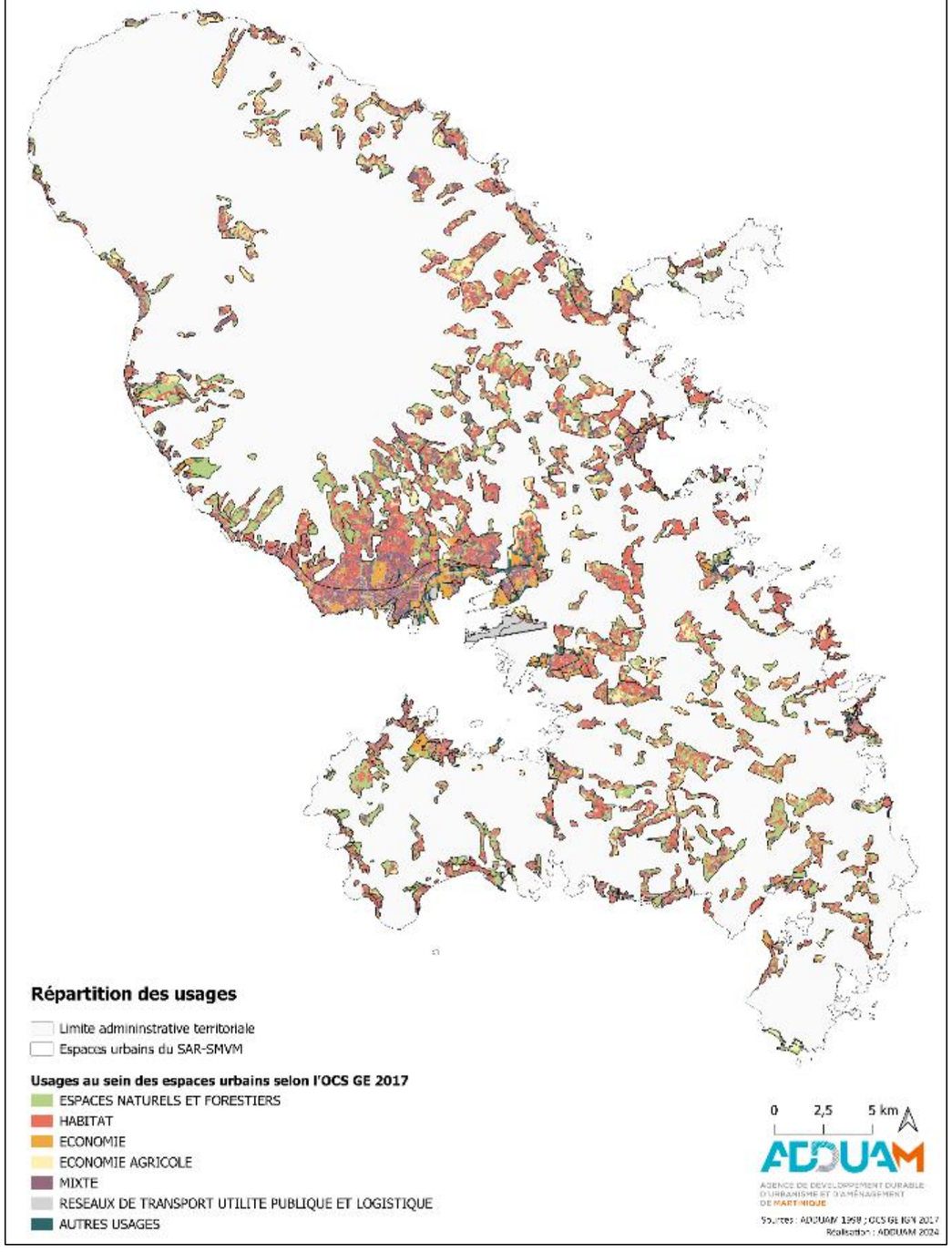


Figure 41 – Répartition des usages au sein des espaces urbains du SAR-SMVM en 2017

La période 2000 - 2017 se distingue par une évolution progressive des usages urbains au sein des espaces urbain du SAR-SMVM, marquée par une urbanisation plus soutenue, l'émergence de nouvelles infrastructures, et une diversification des usages au sein des espaces urbains planifiés. Ces transformations, bien qu'elles apparaissent modestes à première vue, traduisent des dynamiques significatives qui méritent une attention particulière :

- **Une intensification de l'urbanisation** : Les zones déjà urbanisées du SAR-SMVM ont connu une consolidation de leurs usages, notamment dans les secteurs d'urbanisation dense et ceux intégrant des équipements structurants. Cette tendance semble refléter une volonté d'optimiser les espaces disponibles tout en répondant aux besoins croissants d'habitat, de services et d'activités économiques.
- **L'émergence de nouvelles infrastructures** : L'installation d'équipements publics, de zones d'activités économiques, et d'espaces dédiés aux loisirs a progressivement modifié la structure urbaine, rendant les territoires plus diversifiés et mieux adaptés aux besoins de la population.
- **Une répartition plus variée des usages** : Entre 2000 et 2017, les fonctions urbaines ont évolué vers une meilleure intégration des dimensions économiques, sociales, et environnementales, avec notamment le développement de zones mixtes associant habitat, commerces et services.

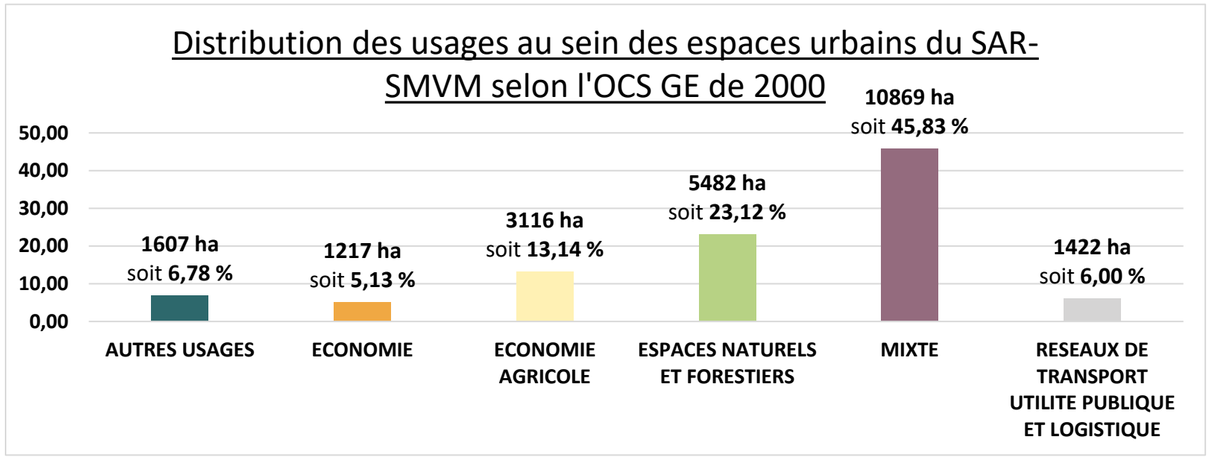


Figure 42 – Bilan des usages des usages au sein des espaces urbains du SAR-SMVM en 2000

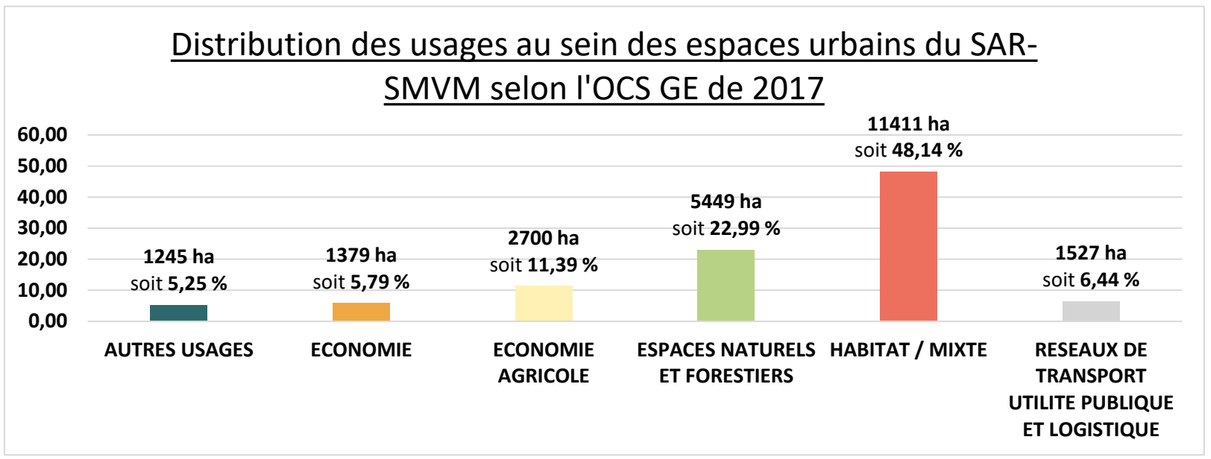


Figure 43 – Bilan des usages au sein des espaces urbains du SAR-SMVM en 2017

	OCS GE 2000		OCS GE 2017		Évolution entre 2000 et 2017		
Usages	**Surface (en ha)**	**Part de la surface (en %)**	**Surface (en ha)**	**Part de la surface (en %)**	**Surface (en ha)**	**Part de la surface (en %)**	**Taux de variation (en %)**
AUTRES USAGES	1607	6,78	1245	5,25	-362	-1,52	-22,52
ÉCONOMIE	1217	5,13	1372	5,79	154	0,65	12,68
ÉCONOMIE AGRICOLE	3116	13,14	2700	11,39	-416	-1,75	-13,36
ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	5482	23,12	5449	22,99	-33	-0,13	-0,60
HABITAT / MIXTE			11411	48,14	11411	48,14	
MIXTE	10869	45,83			10869	45,83	
RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	1422	6,00	1527	6,44	105	0,44	7,38
TOTAL GÉNÉRAL	**23713**	**100,00**	**23704**	**100,00**	**-9**	**0,00**	**-0,04**

REMARQUE : Dans le cadre de l'analyse des données de l'OCS GE, il a été constaté que l'édition de 2000 ne fournit pas de chiffres spécifiques concernant l'habitat, tandis que l'édition de 2017 inclut cet usage de manière distincte. Afin d'assurer une cohérence dans les comparaisons et l'interprétation des données entre ces deux éditions, il a été décidé de regrouper les usages de l'habitat et du mixte sous une seule catégorie intitulée "HABITAT / MIXTE" pour les chiffres issus de l'OCS GE de 2017.

Figure 44 – Bilan des usages au sein des espaces urbains du SAR-SMVM : évolutions statistiques des surfaces entre 2000 et 2017 selon l'OCS GE

Catégorie « AUTRES USAGES »

Bien qu'occupant une proportion relativement modeste au sein des espaces urbains du SAR-SMVM comparativement à d'autres catégories de l'OCS GE, la catégorie « AUTRES USAGES » révèle des dynamiques territoriales spécifiques. Ces espaces reflètent la diversité et la complexité des transformations spatiales. En regroupant des zones qui ne s'inscrivent pas dans les grandes classifications standards, cette catégorie permet d'analyser des contextes particuliers tels que les friches, les projets de réaménagement ou des usages atypiques, offrant ainsi une lecture précieuse des subtilités territoriales.

Dans ces conditions, la catégorie « AUTRES USAGES », comprenant des zones en transition, abandonnées et des espaces naturels, a connu **une réduction marquante entre 2000 et 2017, avec une perte de 362 hectares, correspondant à un taux de variation de -22,52 % (Fig. 26).** Une analyse plus fine révèle que **cette réduction est principalement attribuable à la contraction des surfaces naturelles** caractérisée par le sous-niveau d'usage « Sans usage » **(-284 hectares** pour un **taux de variation de -19,29 %)** et **des zones de transition (-78 hectares** pour un **taux de variation de -58,66 %) (Fig. 45).**

		OCS GE 2000		OCS GE 2017		Évolution entre 2000 et 2017		
Libellé du sous-niveau d'usage selon l'OCS GE	**Code du sous-niveau d'usage selon l'OCS GE**	**Surface (en ha)**	**Part de la surface (en %)**	**Surface (en ha)**	**Part de la surface (en %)**	**Surface (en ha)**	**Part de la surface (en %)**	**Taux de variation (en %)**
Sylviculture	US1.2	0,3	0,00					
Zones de transition	US6.1	134	0,56	55	0,23	-78	-0,33	-58,66
Zones abandonnées	US6.2	2	0,01	3	0,01	1	0,00	29,58
Sans usage	US6.3	1471	6,20	1187	5,01	-284	-1,20	-19,29
TOTAL GÉNÉRAL		**1607**	**6,78**	**1245**	**5,25**	**-362**	**-1,53**	**-22,51**

Figure 45 – Bilan des sous-niveaux d'usages de la catégorie « AUTRES USAGES » au sein des espaces urbains du SAR-SMVM : évolutions statistiques des surfaces entre 2000 et 2017 selon l'OCS GE

Cette réduction s'accompagne des transformations d'usage des surfaces occupées par la catégorie « AUTRES USAGES », illustrant des dynamiques de remplacement spécifiques. Par exemple, les **524 hectares initialement classés sous le sous-niveau d'usage « Sans usage » ont été majoritairement reconvertis en usages résidentiels, en espaces naturels, en terres exploitées pour des activités agricoles, ainsi qu'en zones dédiées à la production tertiaire** (**Fig. 46**). Dans ce contexte, **la diminution des zones naturelles traduit une pression croissante liée à l'urbanisation, et à l'utilisation des terres pour de la production tertiaire.** Ces espaces, essentiels pour la biodiversité et les services écologiques, sont progressivement anthropisés, et convertis en surfaces urbaines ou affectées à d'autres usages anthropiques. Cette dynamique illustre donc **une tendance nette vers l'anthropisation des surfaces à l'état naturel**, témoignant de l'impact croissant des activités humaines sur ces espaces auparavant préservés de toute artificialisation.

De même, la diminution de **124 hectares de zones en transition** traduit des changements d'usage marqués, ces surfaces étant **principalement réaffectées à l'habitat, au développement urbain et à des activités de production tertiaire**. Ces évolutions témoignent d'une **recomposition des espaces qui accompagne et reflète les dynamiques d'urbanisation et de diversification des usages au sein des espaces urbains** (**Fig. 46**).
En d'autres termes, leur diminution traduit leur **réaffectation rapide en raison de leur nature intermédiaire et de leur sensibilité aux dynamiques foncières**. Ces espaces, qu'ils soient en transition entre l'abandon et une reconversion, ou encore en cours de construction (état défini tant que les bâtiments ne sont pas couverts par une toiture selon l'OCS GE), semblent avoir été en grande partie ou achevés pour les constructions inachevées. Ces évolutions visent à répondre à des besoins croissants, que ce soit dans le cadre de nouveaux projets de construction ou d'usages à vocation productive, notamment industrielle. Cela est corroboré par l'augmentation simultanée de la catégorie « ECONOMIE ».

La diminution globale de la catégorie « AUTRES USAGES » souligne donc une **intensification de l'aménagement du territoire** par **648 hectares** de zones sans usages, abandonnées et en transition ayant changé d'usages entre 2000 et 2017 (**Fig. 46**).

Elle **illustre une tendance à réduire les zones non exploitées ou peu utilisées, au profit de l'urbanisation et des activités productives**. Cette évolution met en évidence les enjeux de gestion durable du territoire face à la demande croissante en terres pour des usages anthropiques.

Libellé du sous-niveau d'usage	Sous-niveau d'usage selon l'OCS GE de 2000	Usages selon l'OCS GE de 2000	Libellé du sous-niveau d'usage	Sous-niveau d'usage selon l'OCS GE de 2017	Usages selon l'OCS GE de 2017	Surface (en hectares)	Part de la surface (en ha)
Sans usage	US6.3	AUTRES USAGES	Agriculture	US1.1	ÉCONOMIE AGRICOLE	61	9,41
Sans usage	US6.3	AUTRES USAGES	Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	115	17,78
Sans usage	US6.3	AUTRES USAGES	Activité d'extraction	US1.3	ÉCONOMIE	8	1,30
Sans usage	US6.3	AUTRES USAGES	Production secondaire	US2	ÉCONOMIE	15	2,37
Sans usage	US6.3	AUTRES USAGES	Usage mixte	US235	MIXTES	94	14,52
Sans usage	US6.3	AUTRES USAGES	Production tertiaire	US3	ÉCONOMIES	50	7,71
Sans usage	US6.3	AUTRES USAGES	Réseaux de transport routier	US4.1.1	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	23	3,56
Sans usage	US6.3	AUTRES USAGES	Réseaux de transport aérien	US4.1.3	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	1	0,18
Sans usage	US6.3	AUTRES USAGES	Réseaux de transport fluvial et maritime	US4.1.4	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	0,27	0,04
Sans usage	US6.3	AUTRES USAGES	Réseaux d'utilité publique	US4.3	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	4	0,60
Sans usage	US6.3	AUTRES USAGES	Usage résidentiel	US5	HABITAT	132	20,39
Sans usage	US6.3	AUTRES USAGES	Zones en transition	US6.1	AUTRES USAGES	19	2,99
Sans usage	US6.3	AUTRES USAGES	Zones abandonnées	US6.2	AUTRES USAGES	0,06	0,01
Zones abandonnées	US6.2	AUTRES USAGES	Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	0,24	0,04
Zones abandonnées	US6.2	AUTRES USAGES	Usage résidentiel	US5	HABITAT	0,12	0,02
Zones en transition	US6.1	AUTRES USAGES	Agriculture	US1.1	ÉCONOMIE AGRICOLE	0,14	0,02
Zones en transition	US6.1	AUTRES USAGES	Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	6	0,90
Zones en transition	US6.1	AUTRES USAGES	Activité d'extraction	US1.3	ÉCONOMIE	2	0,26
Zones en transition	US6.1	AUTRES USAGES	Production secondaire	US2		6	0,88
Zones en transition	US6.1	AUTRES USAGES	Production d'énergie thermique	US2.4.2	ÉCONOMIE	1	0,19
Zones en transition	US6.1	AUTRES USAGES	Usage mixte	US235	MIXTE	35	5,35
Zones en transition	US6.1	AUTRES USAGES	Production tertiaire	US3	ECONOMIE	15	2,38
Zones en transition	US6.1	AUTRES USAGES	Réseaux de transport routier	US4.1.1	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	7	1,13
Zones en transition	US6.1	AUTRES USAGES	Réseaux de transport aérien	US4.1.3	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	1	0,15
Zones en transition	US6.1	AUTRES USAGES	Réseaux de transport fluvial et maritime	US4.1.4	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	1	0,20
Zones en transition	US6.1	AUTRES USAGES	Réseaux d'utilité publique	US4.3	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	0	0,01
Zones en transition	US6.1	AUTRES USAGES	Usage résidentiel	US5	HABITAT	41	6,39
Zones en transition	US6.1	AUTRES USAGES	Zones abandonnées	US6.2	AUTRES USAGES	0,04	0,01
Zones en transition	US6.1	AUTRES USAGES	Sans usage	US6.3	AUTRES USAGES	8	1,23
TOTAL GÉNÉRAL						**648**	**100,00**

Figure 46 – Recomposition des sous-niveaux d'usages de la catégorie « AUTRES USAGES » entre 2000 et 2017

Catégorie « ECONOMIE »

La catégorie **"ÉCONOMIE"**, telle que définie par l'OCS GE, regroupe les espaces aménagés et utilisés principalement pour des activités économiques, qu'elles soient industrielles, commerciales, artisanales ou liées aux services. Ces zones se caractérisent par leur vocation à générer des activités productives ou à accueillir les infrastructures et installations nécessaires au fonctionnement économique du territoire d'étude.
Les résultats mettent en lumière une tendance marquée d'intensification et de diversification des activités économiques entre 2000 et 2017. L'augmentation des surfaces allouées à ces usages, particulièrement pour les activités tertiaires, illustre l'adaptation du territoire à une économie de plus en plus orientée vers les services.

En 2000, la catégorie « ÉCONOMIE » représentait **5,14 %** des espaces urbains du SAR-SMVM, soit **1218 hectares**. En 2017, elle s'étendait sur **1372 hectares**, soit **5,79 %** des espaces urbains du SAR-SMVM. Cela correspond à une augmentation de **154 hectares** de ces zones, pour un taux de variation de **+12,64 % (Fig. 47)**.

Ces résultats sont globalement attribuables à l'augmentation des activités tertiaires, passant de **907 hectares** en 2000 à **1008 hectares** en 2017, soit une hausse de **102 hectares** pour un taux de variation de **+11,25 % (Fig. 47).** L'augmentation notable des surfaces dédiées aux activités tertiaires est cohérente avec la tertiarisation de l'économie, une tendance où les services prennent une place prédominante dans la structure économique. Cela inclut le développement de bureaux, zones commerciales, plateformes logistiques, et infrastructures liées à des services spécialisés. Par exemple, l'aménagement, l'extension ou la réhabilitation de diverses zones d'activités économiques telles que l'Étang Z'Abricot, Mangot Vulcin qui accueille l'hôpital et l'Institut Martiniquais du Sport, ou encore les zones commerciales de ce secteur. On peut également citer Choco Choisy à Saint-Joseph, Case-Navire, l'extension et la réhabilitation de la zone industrialo-portuaire de la Pointe des Grives, ainsi que la zone commerciale de Gashette au Robert, sans oublier de nombreuses autres zones économiques réparties à travers le territoire. Ces espaces, globalement localisés dans la conurbation foyalaise, traduisent la montée en puissance des activités économiques centrées sur les services dans les années 2000.

Aussi, les espaces dédiés à la production secondaire sont passés de **272 hectares** en 2000 à **313 hectares** en 2017, soit une augmentation de **41 hectares**, représentant un taux de variation de **+15,04 %**.
Bien que moins significative en matière de surface absolue, la croissance des activités de production secondaire (+15,04 %) est révélatrice d'une modernisation du territoire, accompagnée d'une expansion industrielle et artisanale. Cette dynamique s'explique par l'implantation de nouvelles industries, notamment manufacturières, ainsi que par l'agrandissement de zones déjà existantes pour répondre aux besoins locaux ou régionaux. Parmi ces projets, on peut citer les différentes extensions du Grand Port Maritime (GPM) de Martinique, le parc de la SEMAIR au Robert, la zone de TRIANON au François, ou encore les infrastructures d'EDF situées à Pointe des Carrières.

		OCS GE 2000		OCS GE 2017		Evolution entre 2000 et 2017		
Libellé du sous-niveau d'usage selon l'OCS GE	**Code du sous-niveau d'usage selon l'OCS GE**	**Surface (en ha)**	**Part de la surface (en %)**	**Surface (en ha)**	**Part de la surface (en %)**	**Surface (en ha)**	**Part de la surface (en %)**	**Taux de variation (en %)**
Activités d'extraction	US1.3	30	0,13	35	0,15	5	0,02	16,31
Pêche et aquaculture	US1.4	1	0,00					
Production secondaire	US2	272	1,15	313	1,32	41	0,17	15,04
Production d'énergie thermique	US2.4.2	8	0,03	16	0,07	8	0,03	101,95
Production d'énergie biomasse	US2.4.3	0,1	0,00					
Production tertiaire	US3	907	3,82	1008	4,25	102	0,43	11,25
TOTAL GENERAL		**1218**	**5,14**	**1372**	**5,79**	**154**	**0,65**	**12,64**

Figure 47 – Bilan des sous-niveaux d'usages de la catégorie « ECONOMIE » au sein des espaces urbains du SAR-SMVM : évolutions statistiques des surfaces entre 2000 et 2017 selon l'OCS GE

L'augmentation globale des surfaces économiques dans les espaces urbains (SAR-SMVM) reflète l'artificialisation et la densification des espaces. Ces dynamiques sont le résultat de **politiques d'aménagement du territoire visant à stimuler l'emploi et à répondre aux besoins d'un tissu économique en pleine évolution**.

La conversion des sols pour des usages économiques accentue la pression foncière, réduisant potentiellement les espaces naturels ou agricoles en périphérie urbaine. Ce phénomène pose des enjeux environnementaux et nécessite une gestion attentive pour éviter des impacts négatifs sur les écosystèmes locaux. La croissance des surfaces économiques est aussi le signe d'un dynamisme et d'une attractivité économique croissante du territoire. Elle peut contribuer à la création d'emplois, au renforcement des chaines de valeur locales, et à une amélioration des infrastructures urbaines. Si la croissance économique peut être bénéfique, elle

soulève aussi des défis en matière de durabilité. L'expansion des activités économiques, notamment les infrastructures tertiaires et industrielles, doit s'accompagner d'une réflexion sur la réduction des impacts environnementaux (pollution, consommation énergétique, gestion des déchets).
Entre 2000 et 2017, les surfaces économiques ont également connu une transformation notable, avec **35 hectares ayant changé d'usage**. Ces modifications reflètent les dynamiques d'évolution des territoires, répondant à des besoins croissants liés au développement urbain, à l'expansion des infrastructures de mobilité et à l'essor des couvertures forestières **(Fig. 48).**

Les espaces de production tertiaire ont été les plus impactés par cette transition. Environ **19 hectares de ces espaces ont changé d'usage** au cours de cette période. Cette évolution s'est principalement traduite par un développement urbain, matérialisé par la **montée en puissance des espaces à "Usage mixte", représentant 17,11 % des recompositions dans cette catégorie**. En parallèle, une partie de ces espaces a été reconvertie pour répondre à d'autres besoins, notamment la création d'espaces naturels et le développement de réseaux de transport routier, en soutien au développement urbain. Dans une moindre mesure, les espaces de **production secondaire ont également connu une refonte de leurs usages**, à hauteur de **9 hectares**. Ces changements ont principalement visé leur réaffectation à l'agriculture et au développement urbain. Cette dynamique illustre l'adaptation des espaces industriels à des usages plus diversifiés ou en réponse aux besoins locaux de production agricole et de logements. Enfin**, les espaces dédiés aux activités d'extraction ont vu environ 6 hectares réattribués à d'autres usages**. Ces transformations ont principalement abouti à l'installation d'espaces naturels, mettant en lumière une volonté de renaturation et de réhabilitation écologique de ces sites qui constitue une obligation une fois que l'activité des carrières sont terminé. Ces évolutions témoignent des mutations des paysages économiques en fonction des priorités sociétales et environnementales, ainsi que des stratégies d'aménagement visant à répondre à une demande croissante d'urbanisation et de durabilité.

Libellé du sous-niveau d'usage	Sous-niveau d'usage selon l'OCS GE de 2000	Usages selon l'OCS GE de 2000	Libellé du sous-niveau d'usage	Sous-niveau d'usage selon l'OCS GE de 2017	Usages selon l'OCS GE de 2017	Surface (en hectares)	Part de la surface (en ha)
Activité d'extraction	US1.3	ÉCONOMIE	Agriculture	US1.1	ÉCONOMIE AGRICOLE	0,1	0,23
Activité d'extraction	US1.3	ÉCONOMIE	Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	3	8,23
Activité d'extraction	US1.3	ÉCONOMIE	Usage mixte	US235	MIXTE	1	2,03
Activité d'extraction	US1.3	ÉCONOMIE	Production tertiaire	US3	ECONOMIE	1	3,20
Activité d'extraction	US1.3	ÉCONOMIE	Réseaux de transport routier	US4.1.1	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	0,2	0,54
Activité d'extraction	US1.3	ÉCONOMIE	Réseaux d'utilité publique	US4.3	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	0,2	0,63
Activité d'extraction	US1.3	ÉCONOMIE	Usage résidentiel	US5	HABITAT	0,4	1,26
Activité d'extraction	US1.3	ÉCONOMIE	Sans usage	US6.3	AUTRES USAGES	0,2	0,46
Pêche et aquaculture	US1.4	ÉCONOMIE	Agriculture	US1.1	ÉCONOMIE AGRICOLE	1	2,31
Pêche et aquaculture	US1.4	ÉCONOMIE	Usage mixte	US235	MIXTE	0,0	0,11
Pêche et aquaculture	US1.4	ÉCONOMIE	Production tertiaire	US3	ECONOMIE	0,0	0,06
Pêche et aquaculture	US1.4	ÉCONOMIE	Réseaux de transport routier	US4.1.1	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	0,0	0,11
Pêche et aquaculture	US1.4	ÉCONOMIE	Réseaux de transport fluvial et maritime	US4.1.4	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	0,2	0,69
Pêche et aquaculture	US1.4	ÉCONOMIE	Usage résidentiel	US5	HABITAT	0,0	0,09
Production d'énergie biomasse	US2.4.3	ÉCONOMIE	Réseaux d'utilité publique	US4.3	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	0,1	0,37
Production secondaire	US2	ECONOMIE	Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	0,3	0,83
Production secondaire	US2	ECONOMIE	Usage mixte	US235	MIXTE	3	9,51
Production secondaire	US2	ECONOMIE	Production tertiaire	US3	ECONOMIE	0,1	0,34
Production secondaire	US2	ECONOMIE	Réseaux de transport routier	US4.1.1	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	1	3,46
Production secondaire	US2	ECONOMIE	Réseaux de transport fluvial et maritime	US4.1.4	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	0,1	0,31
Production secondaire	US2	ECONOMIE	Zones en transition	US6.1	AUTRES USAGES	0,0	0,06
Production secondaire	US2	ECONOMIE	Sans usage	US6.3	AUTRES USAGES	4	10,57
Production tertiaire	US3	ECONOMIE	Agriculture	US1.1	ÉCONOMIE AGRICOLE	0,1	0,34
Production tertiaire	US3	ECONOMIE	Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	2	5,80
Production tertiaire	US3	ECONOMIE	Activité d'extraction	US1.3	ÉCONOMIE	1	1,74
Production tertiaire	US3	ECONOMIE	Production secondaire	US2	ECONOMIE	1	3,20
Production tertiaire	US3	ECONOMIE	Usage mixte	US235	MIXTE	6	17,11
Production tertiaire	US3	ECONOMIE	Réseaux de transport routier	US4.1.1	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	3	9,71
Production tertiaire	US3	ECONOMIE	Réseaux de transport fluvial et maritime	US4.1.4	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	0,3	0,94
Production tertiaire	US3	ECONOMIE	Réseaux d'utilité publique	US4.3	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	0,3	0,74
Production tertiaire	US3	ECONOMIE	Usage résidentiel	US5	HABITAT	2	5,31
Production tertiaire	US3	ECONOMIE	Zones en transition	US6.1	AUTRES USAGES	1	1,51
Production tertiaire	US3	ECONOMIE	Zones abandonnées	US6.2	AUTRES USAGES	0,0	0,09
Production tertiaire	US3	ECONOMIE	Sans usage	US6.3	AUTRES USAGES	3	8,09
TOTAL GÉNÉRAL						**35,0**	**100,00**

Figure 48 – Recomposition des sous-niveaux d'usages de la catégorie « ECONOMIE » entre 2000 et 2017

Catégorie « ÉCONOMIE AGRICOLE »

Malgré une baisse significative, les terres agricoles demeurent le troisième usage en matière d'occupation d'espace au sein des zones urbaines encadrées par le SAR-SMVM. Entre 2000 et 2017, ces espaces ont subi une importante réduction, avec **une perte de 416 hectares**, correspondant à un **taux de variation de -13,35 %.**

L'urbanisation croissante est un facteur central de la diminution des terres agricoles dans ces espaces urbains. L'accroissement des besoins en logements, infrastructures et services a conduit à une conversion massive des terres agricoles pour satisfaire les exigences de développement urbain. À titre d'exemple, **27,97 %** des surfaces pour des activités agricoles ont été remplacés par des usages résidentiels, représentant un total de **152 hectares alloué à celle de l'habitat**. En parallèle, les terres agricoles délaissées en raison de leur manque de rentabilité ou de leur non-exploitation ont été progressivement reconquises par la nature. Ce phénomène, marqué par des **processus de naturalisation et d'enfrichement**, a permis à la biodiversité de se réinstaller. Les espaces mutés en prairies spontanées ou en boisements naturels illustrent ce retour progressif à l'état naturel, une dynamique écologique favorisée par la réduction de l'intervention humaine. Ces changements ont entrainé une absorption **de 26,11 % des terres agricoles (soit 142 hectares)** par les espaces naturels et une perte supplémentaire de **25,34 % (137 hectares)** liée à l'enfrichement **(Fig. 49)**.

Par ailleurs, les surfaces à usage mixte, souvent liées à l'urbanisation, ont **absorbé 56 hectares, soit 10,35 % des terres agricoles**. De plus, le développement des activités tertiaires et des infrastructures de transport routier a amplifié cette dynamique, contribuant davantage à la transformation des espaces agricoles.

Libellé du sous-niveau d'usage	Sous-niveau d'usage selon l'OCS GE de 2000	Usages selon l'OCS GE de 2000	Libellé du sous-niveau d'usage	Sous-niveau d'usage selon l'OCS GE de 2017	Usages selon l'OCS GE de 2017	Surface (en hectares)	Part de la surface (en ha)
Agriculture	US1.1	ÉCONOMIE AGRICOLE	Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	142	26,11
Agriculture	US1.1	ÉCONOMIE AGRICOLE	Production secondaire	US2	ECONOMIE	11	1,99
Agriculture	US1.1	ÉCONOMIE AGRICOLE	Production d'énergie thermique	US2.4.2	ÉCONOMIE	5	0,94
Agriculture	US1.1	ÉCONOMIE AGRICOLE	Usage mixte	US235	MIXTE	56	10,35
Agriculture	US1.1	ÉCONOMIE AGRICOLE	Production tertiaire	US3	ECONOMIE	16	3,01
Agriculture	US1.1	ÉCONOMIE AGRICOLE	Réseaux de transport routier	US4.1.1	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	17	3,11
Agriculture	US1.1	ÉCONOMIE AGRICOLE	Réseaux d'utilité publique	US4.3	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	1	0,26
Agriculture	US1.1	ÉCONOMIE AGRICOLE	Usage résidentiel	US5	HABITAT	152	27,97
Agriculture	US1.1	ÉCONOMIE AGRICOLE	Zones en transition	US6.1	AUTRES USAGES	5	0,86
Agriculture	US1.1	ÉCONOMIE AGRICOLE	Zones abandonnées	US6.2	AUTRES USAGES	0,03	0,01
Agriculture	US1.1	ÉCONOMIE AGRICOLE	Sans usage	US6.3	AUTRES USAGES	137	25,34
TOTAL GÉNÉRAL						**542**	**100,00**

Figure 49 – Recomposition des sous-niveaux d'usages de la catégorie « ÉCONOMIE AGRICOLE » entre 2000 et 2017

L'interaction entre l'expansion urbaine et la réappropriation naturelle des terres a profondément redessiné les surfaces à usage agricoles au sein des espaces urbains du SAR-SMVM. Si la pression urbaine reste le principal moteur de cette transformation, la régénération écologique joue également un rôle essentiel, signalant un équilibre changeant entre développement et préservation.

Ces évolutions témoignent des défis et des opportunités posés par l'aménagement du territoire. Elles soulignent l'importance d'arbitrer entre le développement urbain, la conservation des terres agricoles et la préservation des écosystèmes naturels afin de répondre simultanément aux besoins des populations et aux impératifs écologiques.

Catégorie « ESPACES NATURELS ET FORESTIERS »

Les espaces naturels et forestiers couvrent 46,75 % du territoire martiniquais, soit environ **50 799 hectares**, faisant de cet **usage le plus dominant de l'ile**. En Martinique, les particularités géographiques, telles que l'exigüité de l'ile, le relief et son climat tropical, expliquent la forte présence des espaces naturels et forestiers sur l'ensemble du territoire. Ces espaces occupent une proportion significative, y compris au sein des zones urbaines du SAR-SMVM, où s'imbriquent **ruralité et urbanisation**. Cette configuration spécifique remet en question les définitions classiques de la ruralité et de l'urbanisation.

Les espaces naturels et forestiers constituent alors **le deuxième usage dominant au sein des espaces urbains du SAR-SMVM**. En 2000, ces espaces représentaient **23,12 % des superficies urbaines**, soit **5482 hectares**. **En 2017, cette part a légèrement diminué pour atteindre 22,99 %,** soit **5449 hectares**, marquant une **perte de 33 hectares** sur la période, correspondant à une variation modeste **-0,14 %**, selon l'OCS GE**.**

Dans ces conditions, ou tout du moins dans un contexte territorial tel que la Martinique, il ne suffit plus de considérer comme urbain tout ce qui n'est pas rural, ou de réduire l'espace rural à son seul rôle agricole. De même, la vision citadine selon laquelle la campagne serait uniquement un environnement naturel ne rend pas justice à la complexité de ces espaces. En Martinique, la réalité montre une imbrication étroite entre les fonctions naturelles, agricoles et urbaines au sein des espaces dits « ruraux » et « urbains » finalement.

Entre **2000 et 2017**, les **espaces naturels et forestiers** ont subi une consommation progressive au profit d'autres usages, comme le révèle l'analyse des changements d'usage dans les **zones urbaines** du SAR-SMVM. Bien que cette consommation reste relativement modeste, elle témoigne d'une dynamique marquée par l'**expansion urbaine**, responsable de **71,27 %** des changements d'usage de ces surfaces.

L'expansion urbaine se manifeste par plusieurs types d'usages **(Fig. 50)** :

- **Usage résidentiel** : il représente **33,88 %** des surfaces converties, soit **122 hectares**.
- **Usage mixte** : avec **21,81 %**, cela correspond à **79 hectares**.
- **Production tertiaire** : cet usage consomme **5,43 %**, soit **29 hectares**.
- **Réseaux de transport routier** : il occupe **6,62 %**, soit **24 hectares**.

Ces différents usages reflètent la pression croissante exercée par les besoins en habitat, en infrastructures et en services, dans un contexte de développement urbain :

Outre l'expansion urbaine, d'autres usages ont contribué à la consommation des espaces naturels au sein des espaces urbain du SAR-SMVM

- Les **usages agricoles** : représentant **12,01 %**, soit **45 hectares**, ils traduisent une certaine reconversion vers des activités productives.
- Les surfaces classées dans la catégorie **"AUTRES USAGES"** : cette catégorie englobe principalement des zones à l'état naturel caractérisé par le sous-niveau d'usage « Sans usage » représentant **13,98 %** soit **50 hectares**. Cette catégorie englobe aussi des **zones en transition**, souvent à l'état naturel, mais destiné à être urbanisées ou anthropisées à terme.

Libellé du sous-niveau d'usage	Sous-niveau d'usage selon l'OCS GE de 2000	Usages selon l'OCS GE de 2000	Libellé du sous-niveau d'usage	Sous-niveau d'usage selon l'OCS GE de 2017	Usages selon l'OCS GE de 2017	Surface (en hectares)	Part de la surface (en ha)
Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	Agriculture	US1.1	ÉCONOMIE AGRICOLE	45	12,61
Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	Activité d'extraction	US1.3	ÉCONOMIE	0,03	0,01
Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	Production secondaire	US2	ECONOMIE	6	1,70
Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	Production d'énergie thermique	US2.4.2	ÉCONOMIE	1	0,20
Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	Usage mixte	US235	MIXTE	79	21,81
Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	Production tertiaire	US3	ECONOMIE	20	5,43
Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	Réseaux de transport routier	US4.1.1	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	24	6,62
Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	Réseaux de transport fluvial et maritime	US4.1.4	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	0,25	0,07
Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	Services de logistique et de stockage	US4.2	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	0,38	0,11
Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	Réseaux d'utilité publique	US4.3	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	5	1,45
Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	Usage résidentiel	US5	HABITAT	122	33,88
Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	Zones en transition	US6.1	AUTRES USAGES	7	2,07
Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	Zones abandonnées	US6.2	AUTRES USAGES	0,14	0,04
Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	Sans usage	US6.3	AUTRES USAGES	50	13,98
TOTAL GÉNÉRAL						**360**	**100,00**

Figure 50 – Recomposition des sous-niveaux d'usages de la catégorie « ESPACES NATURELS ET FORESTIERS » entre 2000 et 2017

Ces évolutions montrent que, bien que les **espaces naturels et forestiers** restent dominants, ils subissent une pression notable liée à la croissance urbaine et aux transformations territoriales. L'articulation entre conservation de ces espaces et développement des usages urbains ou agricoles pose toutefois des défis majeurs pour maintenir un équilibre entre **préservation écologique** et **besoins humains**. Les surfaces en transition illustrent particulièrement cette tension, étant à la croisée des logiques de protection et d'exploitation.

En définitive les surfaces classées comme espaces naturels au sein des espaces urbains du SAR-SMVM de Martinique sont désormais marquées par la présence croissante de formes de **bâti urbain**, rendant ces espaces de plus en plus vulnérables à l'expansion urbaine causée par soit des phénomènes de mitages ou de périurbanisation. De nombreux territoires occupés par des espaces **naturels et forestiers**, ainsi que les **mornes ruraux**, ont été particulièrement touchés au cours des dernières décennies. Cela inclut des communes comme **Case-Pilote** et **La Trinité** dans le Nord, ou encore **Le Diamant**, **Sainte-Luce** et **Le Marin** dans le Sud. Cette évolution reflète une transformation progressive de la **Martinique rurale**, qui, entre les années 1960 et 1990, a vu une large partie de ses campagnes évoluer vers des espaces à caractère **urbain ou rurbain**.

Catégorie « RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE »

Entre **2000 et 2017**, la catégorie **"Réseaux de transports, utilité publique et logistique"** a connu une augmentation de **105 hectares**, soit une variation de **+7,40 %**, au sein des espaces urbains définis par le **SAR-SMVM**. Cette croissance reflète une intensification des aménagements destinés à répondre aux besoins de mobilité et de logistique dans un contexte de développement urbain croissant.

Une analyse détaillée révèle que les **réseaux de transport routier** sont les principaux contributeurs à cette expansion. Ces infrastructures ont nécessité la conversion de différentes surfaces :

- **Espaces agricoles** : Ces terres ont été largement utilisées pour permettre l'extension et la densification du réseau routier, notamment pour desservir les zones périurbaines et rurales en développement.
- **Espaces naturels** : Certaines zones forestières et prairies ont également été mobilisées pour la création de nouvelles routes, entraînant une réduction de la couverture naturelle et une alimentation du phénomène de mitage
- **Espaces mixtes** : Les surfaces combinant usages urbains et ruraux ont aussi été consommées, témoignant de l'imbrication des fonctions dans les espaces en transition.

Cette progression dans la catégorie des réseaux de transport met en lumière plusieurs dynamiques :

1. **Un besoin croissant de mobilité** : l'urbanisation et la dispersion des activités économiques et résidentielles ont intensifié la demande en infrastructures routières pour faciliter les déplacements et le transport de biens. La quête de fluidité et l'amélioration des déplacements ont, par exemple, motivé l'élargissement de la RN5 ainsi que l'aménagement des voies dédiées au Transport en Commun en Site Propre (TCSP).
2. **Une réponse aux enjeux de désenclavement** : la Martinique, en raison de sa topographie complexe et de la répartition géographique des pôles d'activité, a dû développer ses réseaux pour mieux connecter les zones isolées, notamment les mornes et les espaces périphériques.
3. **Une pression sur les espaces non urbanisés** : l'augmentation de ces infrastructures reflète également une pression accrue sur les **espaces agricoles et naturels**, qui sont progressivement convertis en zones anthropisées pour répondre aux besoins d'aménagement.

En somme, l'augmentation de la catégorie **"Réseaux de transports, utilité publique et logistique"** traduit une dynamique d'expansion urbaine orientée vers l'amélioration des infrastructures de transport. Elle illustre les tensions entre **développement territorial**, **mobilité** et **conservation des espaces non urbanisés**, tout en posant des défis pour la planification durable des infrastructures en Martinique.

Entre 2000 et 2017, on constate une **diminution de 1,75 % des activités agricoles au sein des espaces urbain du SAR-SMVM à usage de réseaux de transport**, correspondant à une perte de **416 hectares**, ainsi qu'une réduction de **0,13 % des espaces naturels et forestiers**, soit une baisse de **33 hectares**. Ces déclins semblent être liés à l'expansion des **zones économiques, des zones mixtes** et des **infrastructures**, et traduisent en quelque sorte un processus d'urbanisation croissant, marqué par un **desserrement des ménages** qui a des implications majeures sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme en Martinique. Ce phénomène, défini par une diminution de la taille des ménages en raison de facteurs tels que le vieillissement, l'augmentation des personnes vivant seules et la baisse de la natalité, entraine des transformations profondes dans les dynamiques territoriales.

En effet, avec un plus grand nombre de ménages, même si la population globale diminue, la demande en logements croît de manière significative. Cela exige une production accrue de logements pour répondre aux besoins de structures plus petites et diversifiées, tout en veillant à préserver les espaces naturels et agricoles.
Aussi, la multiplication des ménages plus restreints nécessite des infrastructures spécifiques, telles que des logements adaptés au contexte sociodémographique, tel que des logements plus compacts pour les personnes vivant seules, des services de proximité adaptés à des populations vieillissantes, et des équipements collectifs répondant à des attentes variées. Enfin, le desserrement des ménages peut également contribuer à une dispersion accrue de l'habitat, renforçant les phénomènes d'étalement urbain.

Cela peut compliquer la gestion des ressources, l'accessibilité aux services et l'équilibre entre zones urbaines et espaces naturels. Une planification territoriale rigoureuse est essentielle pour éviter une fragmentation excessive et garantir une utilisation optimale des sols.

En Martinique, où les enjeux fonciers sont particulièrement sensibles, le desserrement des ménages accentue la pression sur les espaces disponibles. Les décideurs et les acteurs de l'urbanisme doivent prendre en compte cette évolution pour concevoir des stratégies durables. Cela inclut la densification raisonnée des espaces urbanisés, la création de logements adaptés, et le renforcement des centralités urbaines pour limiter l'étalement et favoriser une meilleure articulation des activités humaines avec les spécificités environnementales de l'ile.
En somme, le desserrement des ménages, tout en étant le reflet d'une évolution sociétale globale, impose de repenser les modèles d'aménagement pour concilier les besoins croissants en logements et infrastructures avec les contraintes écologiques et territoriales.

Catégorie « HABITAT / MIXTE »

Nous rappelons que les différences dans la caractérisation des usages entre les millésimes 2000 et 2017 de l'OCS GE compliquent, d'une part, l'évaluation précise de l'habitat et, plus largement, du développement urbain sur la période 2000-2017, notamment parce que le millésime 2000 ne distingue pas spécifiquement l'usage résidentiel. D'autre part, afin de surmonter cette divergence méthodologique et assurer une cohérence dans les analyses comparatives, il a été décidé de regrouper les catégories "HABITAT" et "MIXTE" en une seule catégorie intitulée "HABITAT / MIXTE" ; ce regroupement vise à faciliter l'interprétation de l'évolution des usages au fil du temps.

Dans ces conditions, l'analyse des dynamiques autour de l'habitat, et plus globalement du développement urbain sera conduite en se focalisant sur les usages de l'OCS GE qui entretiennent un lien direct avec les dynamiques urbaines. Les usages pris en compte incluront notamment les catégories suivantes : « HABITAT », « ÉCONOMIE », « MIXTE », « RÉSEAUX DE TRANSPORTS, UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE » et « AUTRE USAGE ».

L'analyse des données montre que **la catégorie « HABITAT / MIXTE » constitue l'usage prédominant des surfaces urbanisées au sein des espaces urbains du SAR-SMVM**, à hauteur de **73,36 %** (***Fig. 51***). Par ailleurs, il est intéressant de noter que cet usage constitue également la part majoritaire, soit, **56,24 % des surfaces urbanisées situées à l'extérieur des espaces urbains prévus par le SAR-SMVM** (***Fig. 52***). Ces proportions mettent en lumière **l'importance de l'habitat dans le processus d'expansion urbaine diffus**, et soulignent la **continuité de la fonction résidentielle comme moteur principal de l'urbanisation**, que celle-ci soit prévue ou non par le SAR-SMVM.

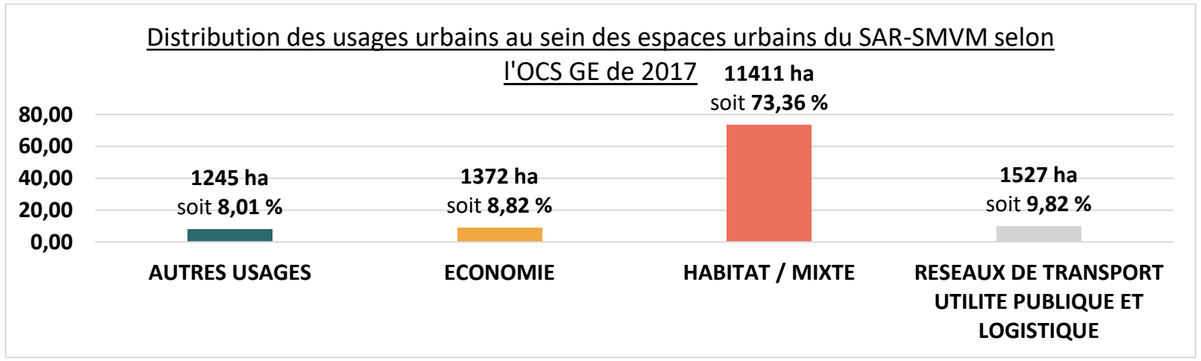


Figure 51 - Bilan des usages urbains au sein des espaces urbains du SAR-SMVM selon l'OCS GE de 2017

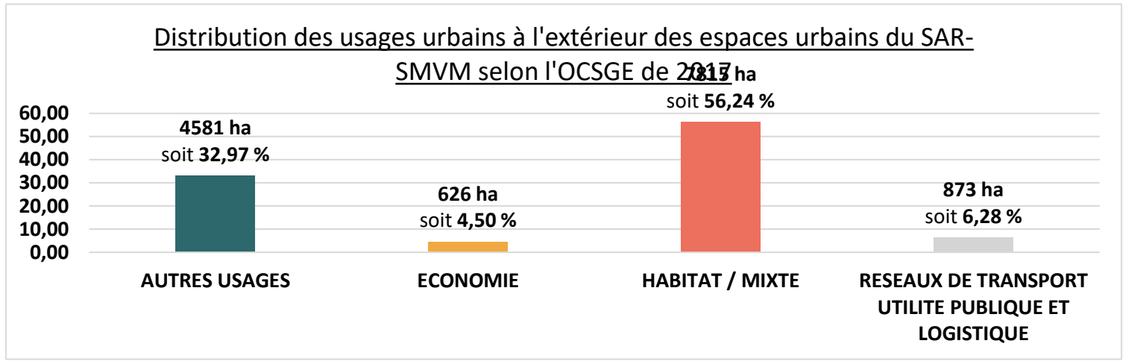


Figure 52 - Bilan des usages urbains à l'extérieur des espaces urbains du SAR-SMVM selon l'OCS GE de 2017

Ces analyses précédentes sont confirmées par la répartition des sous-niveaux d'usages, qui illustrent la diversité fonctionnelle caractéristique des zones urbaines planifiées. Cependant, ces mêmes sous-niveaux d'usages couvrent des superficies nettement plus réduites dans les zones urbanisées situées en dehors des espaces urbains définis par le SAR-SMVM. Cela pourrait traduire soit un déséquilibre entre la diversité des activités initialement prévues et celles réellement constatées dans les zones d'urbanisation diffuse, soit une application plus réussie des orientations du SAR-SMVM, bien qu'insuffisantes pour contenir efficacement la périurbanisation et le mitage urbain. La problématique réside donc dans la tension entre la planification théorique et les dynamiques réelles d'occupation du territoire, où la pression accrue pour répondre aux besoins en logement et en services entraine une expansion plus rapide que celle envisagée.

Le sous-niveau d'usage "Sans usage", qui constitue une part significative de **7,63 % (*Fig. 53*)** des espaces urbanisés prévus par le SAR-SMVM, correspond principalement à des zones restées à l'état naturel. Ces espaces incluent des forêts, des friches, des zones humides ou d'autres écosystèmes protégés, intégrés dans le périmètre urbain sans avoir encore fait l'objet d'aménagements ou d'une affectation spécifique. Ces zones non urbanisées présentent le potentiel d'offrir :

- **Des opportunités de régénération urbaine** : les zones abandonnées ou en friche peuvent être réhabilitées pour accueillir de nouveaux projets résidentiels, économiques ou d'infrastructures. Cela permettrait de limiter l'artificialisation de nouveaux terrains et de réutiliser les ressources existantes.
- **Des espaces pour des projets futurs** : les zones de transition ou à usage inconnu offrent une flexibilité qui pourrait s'avérer précieuse pour répondre à des besoins émergents, tels que des logements, des espaces verts (espaces publics) ou des infrastructures de services publics.
- **Un potentiel de préservation environnementale** : ces zones pourraient être préservées pour maintenir la biodiversité et contribuer à la résilience climatique des espaces urbains (limitation des îlots de chaleur, rétention des eaux, etc.).

Libellé du sous-niveau d'usage	Code du sous-niveau d'usage selon l'OCS GE de 2017	Surface (en ha)	Part de la surface (en %)
AUTRES USAGES		**1245**	**8,01**
Zones en transition	US6.1	55	0,36
Zones abandonnées	US6.2	3	0,02
Sans usage	US6.3	1187	7,63
ÉCONOMIE		**1372**	**8,82**
Activités d'extraction	US1.3	35	0,23
Production secondaire	US2	313	2,01
Production d'énergie thermique	US2.4.2	16	0,10
Production tertiaire	US3	1008	6,48
HABITAT		**7542**	**48,48**
Usage résidentiel	US5	7542	48,48
MIXTE		**3870**	**24,88**
Usage mixte	US235	3870	24,88
RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIC ET LOGISTIQUE		**1527**	**9,81**
Réseaux de transport routier	US4.1.1	1237	7,95
Réseaux de transport ferré	US4.1.2	0	0,00
Réseaux de transport aérien	US4.1.3	199	1,28
Réseaux de transport fluvial	US4.1.4	37	0,24
Services de logistiques et de stockage	US4.2	1	0,01
Réseaux d'utilité publique	US4.3	52	0,33
TOTAL GÉNÉRAL		**15555**	**100,00**

Figure 53 - Bilan des sous-niveaux d'usages urbains au sein des espaces urbains du SAR-SMVM selon l'OCS GE de 2017

Libellé du sous-niveau d'usage	Code du sous-niveau d'usage selon l'OCS GE de 2017	Surface (en ha)	Part de la surface (en %)
AUTRES USAGES		**4581**	**32,97**
Zones en transition	US6.1	49	0,35
Zones abandonnées	US6.2	6	0,05
Sans usage	US6.3	4526	32,57
ÉCONOMIE		**626**	**4,50**
Activités d'extraction	US1.3	155	1,11
Pêches et aquacultures	US1.4	15	0,11
Production secondaire	US2	149	1,07
Production d'énergie thermique	US2.4.2	0	0,00
Production d'énergie biomasse	US2.4.3	9	0,07
Production d'énergie renouvelables	US2.4.4	25	0,18
Production tertiaire	US3	273	1,96
HABITAT		**5763**	**41,47**
Usage résidentiel	US5	5763	41,47
MIXTE		**2052**	**14,77**
Usage mixte	US235	2052	14,77
RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIC ET LOGISTIQUE		**873**	**6,28**
Réseaux de transport routier	US4.1.1	747	5,37
Réseaux de transport ferré	US4.1.2	1	0,01
Réseaux de transport aérien	US4.1.3	29	0,21
Réseaux de transport fluvial	US4.1.4	28	0,20
Services de logistiques et de stockage	US4.2	3	0,02
Réseaux d'utilité publique	US4.3	66	0,48
TOTAL GÉNÉRAL		**13895**	**100,00**

Figure 54 - Bilan des sous-niveaux d'usages urbains à l'extérieur des espaces urbains du SAR-SMVM selon l'OCS GE de 2017

La divergence de caractérisation entre les millésimes 2000 et 2017 de l'OCS GE limite la possibilité de quantifier avec précision ou de mener une analyse comparative de l'évolution des usages résidentiels. Cependant, les résultats du millésime 2017 confirment que cette différence de caractérisation concerne principalement le sous-niveau d'usage "Usage mixte", qui regroupe notamment les usages résidentiels pour l'édition de 2017. Malgré cette contrainte, il reste possible d'identifier l'usage résidentiel comme un facteur de consommation des espaces agricoles et naturels situés au sein des périmètres urbains définis par le SAR-SMVM. Cette dynamique souligne l'impact des usages résidentiels sur l'artificialisation des sols dans ces espaces (***Fig. 55***).

Libellé du sous-niveau d'usage	Sous-niveau d'usage selon l'OCS GE de 2000	Usages selon l'OCS GE de 2000	Libellé du sous-niveau d'usage	Sous-niveau d'usage selon l'OCS GE de 2017	Usages selon l'OCS GE de 2017	Surface (en ha)	Part de la surface (en %)
Usage résidentiel	US5	HABITAT	Agriculture	US1.1	ÉCONOMIE AGRICOLE	152	2,01
Usage résidentiel	US5	HABITAT	Sylviculture	US1.2	ESPACES NATURELS ET FORESTIERS	122	1,62
Usage résidentiel	US5	HABITAT	Activité d'extraction	US1.3	ÉCONOMIE	0,44	0,01
Usage résidentiel	US5	HABITAT	Pêche et aquaculture	US1.4	ÉCONOMIE	0,03	0,00
Usage résidentiel	US5	HABITAT	Usage mixte	US235	MIXTE	7095	94,03
Usage résidentiel	US5	HABITAT	Production tertiaire	US3	ECONOMIE	2	0,02
Usage résidentiel	US5	HABITAT	Réseaux de transport routier	US4.1.1	RÉSEAUX DE TRANSPORT UTILITÉ PUBLIQUE ET LOGISTIQUE	1	0,01
Usage résidentiel	US5	HABITAT	Zones en transition	US6.1	AUTRES USAGES	41	0,55
Usage résidentiel	US5	HABITAT	Zones abandonnées	US6.2	AUTRES USAGES	0,12	0,00
Usage résidentiel	US5	HABITAT	Sans usage	US6.3	AUTRES USAGES	132	1,75
TOTAL GÉNÉRAL						**7545**	**100,00**

Figure 55 – Recomposition des sous-niveaux d'usages de la catégorie « HABITAT / MIXTE » entre 2000 et 2017

PERSPECTIVES DE QUESTIONNEMENTS 5

La période de 2000 et 2017, marquée par une urbanisation soutenue et l'émergence de nouvelles infrastructures, ouvre plusieurs perspectives de questionnements pertinentes pour mieux comprendre les dynamiques territoriales et les enjeux d'aménagement. Voici sont les axes de questionnements possibles :

1. **Pression démographique et croissance urbaine**
 - La croissance démographique des années 2000 a amplifié les besoins en logements, services et infrastructures. Cela a contribué à une augmentation rapide de l'urbanisation. En dépit de ce phénomène de croissance démographique passé, la Martinique subit aujourd'hui un déclin démographique soutenu.
 Par conséquent, comment le phénomène de déclin démographique doit-il influencer les choix d'aménagement et de structuration de l'espace ? Les espaces urbains du SAR-SMVM de 1998 doivent-ils être redéfinis en fonction des dynamiques démographiques actuelles ?
 - Il y a-t-il eu une concentration de l'habitat ou un phénomène d'étalement non maîtrisé aux abords des grands centres ? Quelles sont les tendances futures que devrait prendre en compte la révision du SAR-SMVM en matière de densification versus étalement urbain ?

2. **Conflit d'usage et gestion des espaces protégés**
 - Durant la période 2000 – 2017, comment les autorités locales ont-elles arbitré entre les besoins de développement et la préservation des espaces naturels et agricoles ?
 - Des outils tels les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ou les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) permettent de règlementer ou planifier l'utilisation des sols ; il est de fait tout à fait pertinent de questionner si ces outils ont été utilisés à bon escient pour équilibrer le développement urbain et la préservation de l'environnement : quels outils et règlementations ont été utilisés pour arbitrer entre le développement urbain et la protection des espaces naturels et agricoles ?
 - Compte tenu de la délimitation des espaces urbains définis par le SAR-SMVM, quels tensions ou conflits d'usages ont émergé face à l'urbanisation des années 2000 ?

3. **Impact des politiques publiques et gouvernance locale**
 - Les PLU sont-ils compatibles au SAR-SMVM ? Quel a été l'impact des politiques publiques en matière de planification urbaine ? Les PLU ont-ils répondu aux enjeux de développement durable ?
 - Il est important d'interroger les processus participatifs ou décisionnels ayant permis de façonner les espaces : comment les acteurs locaux (élus, promoteurs, administrés) ont-ils influencé les décisions d'aménagement et d'infrastructure ?

4. **Évaluation des bénéfices sociaux de l'urbanisation**
 - L'accès à de nouveaux logements, infrastructures publiques, et services devrait avoir amélioré le cadre de vie d'habitants ; dans quelles mesures l'urbanisation a-t-elle contribuée à une amélioration des conditions de vie des populations locales ?
 - La macrocéphalie déterminée par l'agglomération foyalaise explique les inégalités territoriales en Martinique. Cette concentration des services dans l'agglomération foyalaise s'est-elle poursuivie ? Quels ont été les effets de l'urbanisation de la période 2000 – 2017 sur les inégalités sociospatiales ?

PERSPECTIVE DE QUESTIONNEMENTS 6

1. **Impact de l'expansion urbaine à l'extérieur des espaces urbain du SAR-SMVM**
 - L'expansion urbaine non planifiée est-elle liée à un manque de logements disponibles dans les zones prévues, ou à des défaillances dans la régulation foncière ?
 - Quels pourraient-être les impacts de cette urbanisation informelle sur l'environnement et les ressources naturelles ? Comment l'expansion non contrôlée affecte-t-elle la biodiversité, les terres agricoles, et les zones à risques (inondations, glissements de terrain, etc.) ?
 - Comment encadrer ou régulariser cette expansion non planifiée ? Quelles politiques publiques pourraient être mises en place pour canaliser cette croissance urbaine spontanée à l'extérieur des espaces urbains définis par le SAR-SMVM, ou pour intégrer ces nouvelles zones de manière harmonieuse avec les objectifs d'aménagement durable ?

2. **Conséquences de l'expansion à l'extérieur des espaces urbain du SAR-SMVM sur l'aménagement du territoire**
 - Comment l'expansion non planifiée perturbe-t-elle les stratégies d'aménagement définies par le SAR-SMVM ? Dans quelle mesure cette urbanisation échappant à la planification menace-t-elle l'équilibre territorial prévu entre développement urbain et préservation des zones agricoles et naturelles ?
 - Comment cette expansion affecte-t-elle les infrastructures existantes ? L'urbanisation hors des zones prévues entraine-t-elle une surcharge des infrastructures (transports, réseaux d'eau, assainissement) ou un besoin d'investissements publics supplémentaires dans des zones non anticipées ?
 - Quel est le rôle des acteurs privés dans cette expansion non planifiée ? Les promoteurs immobiliers ou les propriétaires fonciers jouent-ils un rôle dans la construction en dehors des zones prévues, et comment peuvent-ils être impliqués dans un urbanisme plus contrôlé ?

3. **Réflexion sur les surfaces non-anthropisées au sein des espaces urbains prévus**
 - Pourquoi existe-t-il une proportion notable de surfaces non-anthropisées dans les espaces destinés à un usage urbain ? Est-ce dû à des contraintes environnementales (zones à risques, biodiversité à protéger), à un manque d'aménagement ou à des décisions politiques visant à conserver ces espaces ?
 - Comment intégrer ces surfaces non-anthropisées dans le développement futur ? Ces espaces pourraient-ils être utilisés pour des projets d'infrastructure verte (parcs, couloirs écologiques) ou sont-ils destinés à une urbanisation progressive ? Comment les intégrer sans compromettre l'équilibre environnemental ?
 - Quel est le rôle des surfaces non-anthropisées dans la résilience urbaine ? Peuvent-elles jouer un rôle dans l'atténuation des impacts du changement climatique (rétention des eaux, régulation thermique) et dans l'amélioration de la qualité de vie des habitants (espaces verts, zones de loisirs) ?

4. **Enjeux de durabilité et cohérence des usages urbains**
 - Comment concilier l'urbanisation future avec les objectifs de durabilité environnementale ? Quelle est la part de ces espaces non-anthropisés qui pourrait être convertie en zones vertes ou en espaces publics tout en limitant l'artificialisation des sols ?
 - Quelles sont les perspectives d'utilisation des espaces non-anthropisés pour favoriser un urbanisme durable ? Comment les PLU pourraient-ils prévoir des aménagements durables qui respectent les équilibres écologiques et réduisent les impacts environnementaux de l'urbanisation ?
 - Dans quelle mesure les surfaces non-anthropisées peuvent-elles renforcer la cohésion entre les espaces urbanisés et naturels ? Est-il envisageable de les utiliser comme tampon écologique entre zones bâties et naturelles pour éviter une trop grande pression sur ces dernières ?

5. **Gouvernance et règlementation**
 - Comment les politiques d'urbanisme et les orientations du prochain SAR-SMVM peuvent-elles évoluer pour inclure des mécanismes de contrôle plus stricts face à l'expansion non planifiée ? Faut-il repenser les modèles d'aménagement pour anticiper cette dynamique et mieux intégrer ces espaces dans la planification ?

2.2. Des PLU qui témoignent d'une ambition d'expansion urbaine régulée

Note méthodologique relative à l'analyse de la cohérence de l'urbanisation au sein des espaces du SAR-SMVM selon les PLU de Martinique

L'évaluation de la cohérence de l'urbanisation au sein des espaces urbains du SAR-SMVM repose sur l'exploitation d'une donnée géographique globale des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de la Martinique. Cette donnée constitue une base d'analyse importante, car elle détaille les orientations locales en matière d'aménagement du territoire, les affectations des sols et les zones réservées à l'urbanisation. De ce fait, la méthodologie adoptée déployée est la suivante :

1. Recueil des données globales des PLU :
Les données utilisées dans cette étude proviennent d'une consolidation des informations issues des PLU opposables disponibles à l'échelle territoriale. Ce choix permet de produire une vision d'ensemble cohérente des dynamiques d'urbanisation au sein des espaces urbains du SAR-SMVM, tout en intégrant les spécificités locales.

2. Identification des espaces urbains du SAR-SMVM :
Les espaces urbains ont été délimités selon les prescriptions du SAR-SMVM, qui structure les territoires en zones d'urbanisation, zones agricoles et zones naturelles. Ces périmètres ont servi de cadre de référence pour analyser la répartition et l'affectation des sols.

3. Analyse de la cohérence du développement urbain :
L'évaluation a consisté à vérifier dans quelle mesure les orientations définies par les PLU sont cohérentes avec les objectifs stratégiques du SAR-SMVM. Deux aspects principaux ont été étudiés :

- **La concentration de l'urbanisation** :
 L'expansion des zones urbanisées a été analysée en fonction de leur localisation, en mettant l'accent sur les extensions en périphérie des centres urbains existants, conformément à la logique de densification et d'optimisation des infrastructures.
- **La prise en compte de la durabilité environnementale** :
 Les données globales ont été croisées pour évaluer la part des zones agricoles (10,65 %) et naturelles (20,65 %) préservées au sein des espaces urbains du SAR-SMVM, traduisant un équilibre entre développement urbain et préservation des écosystèmes.

4. Prise en compte du développement diffus :
Bien que l'analyse soit centrée sur les espaces définis par le SAR-SMVM, elle intègre également une observation des phénomènes de développement urbain diffus hors des périmètres identifiés. Ces dynamiques ont été prises en compte pour mesurer les écarts éventuels et identifier les zones nécessitant un renforcement de la planification.

REMARQUES :
En raison de l'échelle d'élaboration du SAR-SMVM, fixée au 1/100 000e, et des défis rencontrés lors de la conception de sa cartographie générale, notamment des écarts observés dans les limites de certains grands espaces imputables à l'insuffisance des outils techniques disponibles à l'époque, il convient de faire preuve de prudence dans l'utilisation de ce document. Pour cette étude, nous avons surmonté ces limitations en intégrant des données géographiques produites à des échelles différentes de celle du SAR, ce qui nous a permis de mener des analyses mieux adaptées à la réalité actuelle du territoire.

Résultats attendus :
Cette approche méthodologique vise à fournir une lecture synthétique et pertinente des dynamiques d'urbanisation en Martinique, en soulignant les points de convergence et de divergence entre les orientations des PLU et les objectifs du SAR-SMVM. Elle permet également de mieux comprendre les enjeux liés à la gestion territoriale, notamment en termes d'articulation entre urbanisation maitrisée, préservation des espaces naturels et adaptation aux besoins socioéconomiques.

Les espaces urbains définis par le Schéma d'Aménagement Régionale et le Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SAR-SMVM) de Martinique sont majoritairement composés de zones urbanisées, représentant **52,49 % de ces espaces selon les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de l'ile**. Ce chiffre illustre l'importance des zones urbanisées dans la structuration du territoire martiniquais, traduisant une forte occupation humaine et une concentration significative d'activités économiques, sociales et culturelles encadrées par les espaces urbains prévus par le SAR-SMVM.

Cette proportion de **52,49 % de zones urbanisées** dans les espaces urbains définis par le SAR-SMVM reflète également les dynamiques d'aménagement et de développement qui ont marqué le territoire martiniquais au début du 21e siècle. Ces transformations ont été largement impulsées par la nécessité de répondre à plusieurs enjeux majeurs : l'expansion démographique, les besoins croissants en infrastructures, ainsi que les services indispensables pour accompagner une population de plus en plus concentrée dans des espaces urbanisés.

Ainsi, les PLU planifient fréquemment **l'urbanisation en périphérie des zones déjà urbanisées**, témoignant d'une forte intention d'expansion urbaine contrôlée dans ces secteurs. Par ailleurs, ces documents locaux d'urbanisme traduisent une volonté d'équilibrer développement urbain et durabilité environnementale, comme en témoigne la part significative que représentent les **zones agricoles (10,65 %)** et **zones naturelles (20,65 %)** au sein des espaces urbains définis par le SAR-SMVM.

Les PLU permettent également de confirmer une certaine cohérence dans l'aménagement et l'urbanisation des espaces inscrits dans le cadre du SAR-SMVM. Ils traduisent une approche concertée et structurée de l'occupation des sols, alignée sur les grandes orientations stratégiques du schéma régional. Toutefois, il existe également des phénomènes de développement urbain diffus en dehors des espaces urbains définis par le SAR-SMVM, ce qui souligne un enjeu important pour garantir une gestion territoriale harmonieuse. Ces dynamiques périphériques, bien qu'elles puissent répondre à des besoins ponctuels, posent des défis en matière de planification et de durabilité, et appellent à un renforcement des mécanismes de régulation pour préserver la cohérence globale du territoire.

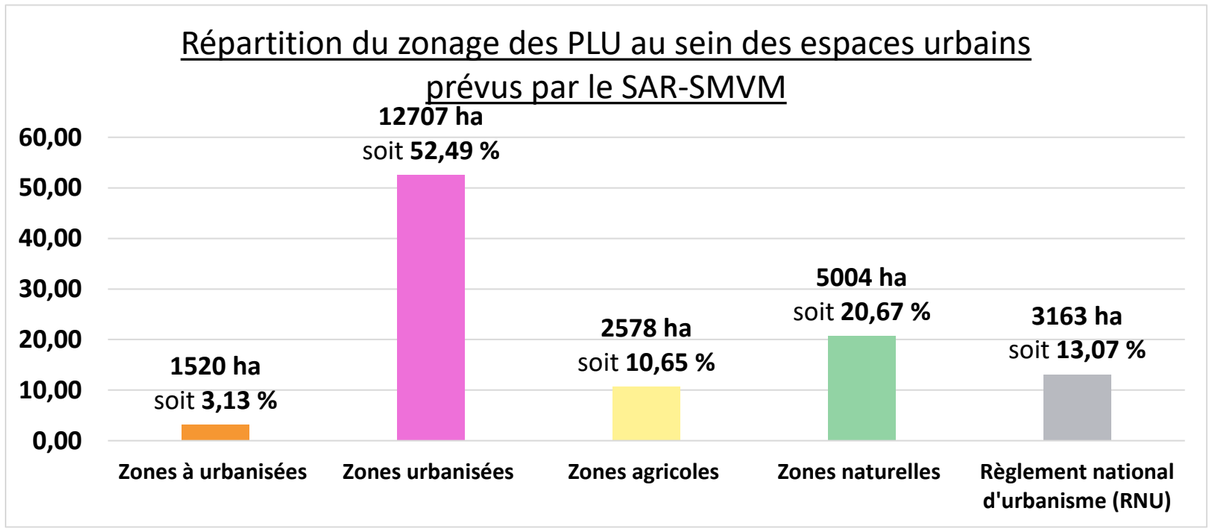


Figure 56 – Bilan du zonage des PLU en Martinique au sein des espaces urbain du SAR-SMVM

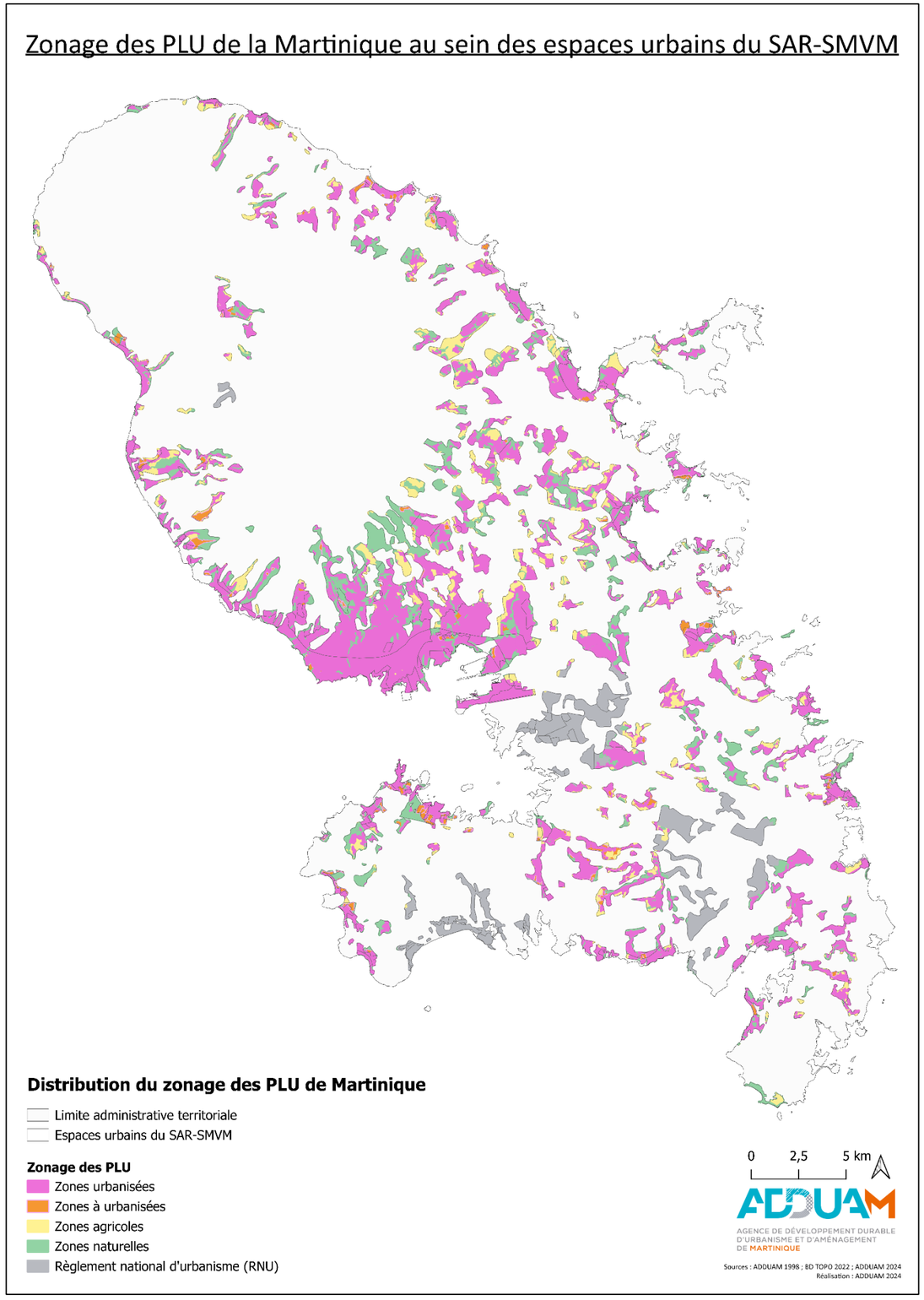


Figure 57 – Répartition du zonage des PLU en Martinique au sein des espaces urbain du SAR-SMVM

PERSPECTIVES DE QUESTIONNEMENTS 7

1. **Équilibre entre expansion urbaine et durabilité environnementale**
 - Comment garantir que l'expansion urbaine planifiée en périphérie des zones urbanisées respecte les objectifs de préservation environnementale, tout en répondant aux besoins croissants en logements et infrastructures ?
 - Dans quelle mesure les espaces agricoles et naturels, qui représentent respectivement 10,65 % et 20,65 % des espaces urbains prévus, pourront-ils être préservés face à la pression de l'urbanisation ?

2. **Cohérence entre planification locale (PLU) et régionale (SAR-SMVM)**
 - Dans quelle mesure les PLU sont-ils alignés avec les objectifs régionaux du SAR-SMVM en matière d'aménagement durable et de gestion des espaces côtiers et maritimes ?
 - Quels mécanismes de concertation sont prévus pour assurer une cohérence entre les décisions locales d'urbanisme et les grandes orientations régionales, notamment en ce qui concerne les zones agricoles et naturelles ?

3. **Dynamique démographique et besoins en infrastructures**
 - L'expansion urbaine planifiée est-elle adaptée aux prévisions démographiques à moyen et long terme ? Comment intégrer les besoins futurs en infrastructures publiques (transports, écoles, services de santé) dans ces plans d'urbanisme compte tenu du vieillissement de la population et du départ massif de la jeunesse martiniquaise ?
 - L'évolution des usages (écoquartiers, habitat collectif, mobilités douces) est-elle suffisamment prise en compte dans ces zones à urbaniser pour répondre aux nouvelles attentes de la population ?

4. **Suivi et réévaluation des objectifs**
 - Quels indicateurs peuvent être utilisés pour mesurer l'efficacité des PLU dans la mise en œuvre des objectifs du SAR-SMVM ? Comment ces indicateurs pourraient permettre de réajuster les stratégies d'aménagement en cas de déséquilibre ?
 - Dans quelle mesure l'évolution des espaces agricoles et naturels sera-t-elle suivie pour garantir qu'ils ne soient pas rognés au profit de l'urbanisation ?

CONCLUSION

La période 2000-2017 se caractérise par une évolution significative des usages urbains, marquant une étape importante dans le processus d'intensification de l'aménagement du territoire en Martinique.

Cette transformation repose sur une urbanisation plus soutenue, guidée par des besoins croissants en logements, en services et en espaces économiques, mais également par une volonté stratégique de moderniser et de structurer les territoires urbains. L'intensification de cette urbanisation s'est accompagnée d'un aménagement d'infrastructures variées, allant des réseaux de transport aux équipements publics, destinés à soutenir la croissance des populations urbaines et à améliorer leur qualité de vie. Cette dynamique a favorisé la diversification des usages urbains, reflétant une transition vers des territoires plus mixtes, où les fonctions résidentielles, économiques, sociales et récréatives s'intègrent de manière plus cohérente. Ces transformations traduisent un processus continu de modernisation, par lequel les espaces urbains ont été adaptés aux besoins des années 2000 tout en répondant à des choix stratégiques d'organisation du territoire (comme indiqué par les orientations du SAR-SMVM).

L'une des transformations majeures de la période 2000-2017 réside dans une recomposition profonde des espaces urbains du SAR-SMVM, caractérisée par une anthropisation croissante des espaces naturels et agricoles. Ces espaces, destinés à des usages agricoles ou laissés à l'état naturel, ont été largement mobilisés pour répondre aux besoins grandissants en matière d'habitat et d'infrastructures. Cette évolution traduit une réponse aux pressions exercées par les nouvelles exigences et besoins des populations, mais également par des choix stratégiques visant à accompagner et moderniser le territoire. Ce phénomène s'inscrit souvent dans un contexte de desserrement des ménages, où de nombreuses familles, attirées par d'autres conditions de vie, ont quitté les centres urbains denses pour s'installer dans des zones périphériques.

En parallèle, les politiques publiques et les initiatives d'aménagement ont poursuivi l'objectif de développement et de modernisation des infrastructures urbaines, renforçant ainsi la pression sur les espaces disponibles. Les terrains agricoles ont été particulièrement impactés par cette dynamique. Ils ont subi une réduction significative de leurs surfaces au profit de projets urbains, notamment pour le développement de zones résidentielles, d'activités économiques ou d'infrastructures de transport. Cette diminution des terres agricoles s'explique par plusieurs facteurs convergents : la déprise agricole, marquée par l'abandon de certaines terres cultivées, l'expansion continue des zones urbaines, et, dans certains cas, des processus de réappropriation naturelle des terrains agricoles laissés en friche.
Ainsi, la recomposition des espaces urbains du SAR-SMVM sur cette période reflète une mutation profonde des territoires, dictée par des besoins croissants et des choix stratégiques d'aménagement. Elle illustre également les tensions entre développement urbain et préservation des espaces ruraux, dans un équilibre complexe où l'anthropisation joue un rôle déterminant.

Par ailleurs, les espaces économiques ont connu une transformation significative, marquée par une intensification et une diversification des activités. Cette évolution s'est traduite par une augmentation des surfaces consacrées aux usages économiques, répondant aux besoins croissants des entreprises et des collectivités. L'aménagement de nouvelles zones d'activités économiques (ZAE), conjugué à l'extension et à la réhabilitation de zones déjà existantes, illustre cette dynamique. Ces initiatives ont permis non seulement de moderniser les infrastructures dédiées à l'économie, mais aussi de renforcer l'attractivité des territoires en offrant des espaces adaptés à des secteurs économiques en mutation. Cette modernisation des espaces économiques a été portée par une volonté stratégique de répondre aux attentes des entreprises, qu'il s'agisse de grandes structures ou de petites et moyennes entreprises en quête de locaux fonctionnels et adaptés. Dans le même temps, ces aménagements ont soutenu les ambitions des collectivités territoriales désireuses de dynamiser leurs économies locales tout en anticipant les évolutions futures.

Enfin, cette transformation des espaces urbains s'est inscrite dans un cadre cohérent avec les orientations définies par les documents d'urbanisme locaux, alignés sur les objectifs stratégiques du SAR-SMVM. Ces documents ont joué un rôle essentiel en structurant et en encadrant les dynamiques d'aménagement. Ils ont permis de mieux articuler les différentes dynamiques à l'œuvre, qu'il s'agisse de l'urbanisation croissante, de la diversification des usages ou encore de la nécessaire préservation de certains espaces stratégiques. Cette cohérence a constitué un levier important pour maintenir un équilibre entre développement économique, urbanisation maitrisée et durabilité des territoires.

En somme, la période 2000-2017 a été caractérisée par une intensification des dynamiques d'aménagement, traduisant une recomposition des espaces urbains où les besoins résidentiels, économiques et infrastructurels ont pris une place prépondérante. Cette évolution illustre une phase clé dans le processus de transformation et de modernisation des territoires urbains.